



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

canal Seine Nord

Question écrite n° 74478

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les « autoroutes fluviales ». Le canal Seine-Nord est un exemple de ce nouveau projet. Il lui demande donc quelles sont les retombées qu'il attend de ce canal.

Texte de la réponse

Le rééquilibrage des modes de transport de marchandises en faveur des modes alternatifs à la route ne peut se concevoir sans l'exploitation des potentialités et des avantages du transport fluvial : capacité, sécurité, fiabilité et respect de l'environnement, notamment une faible consommation énergétique, une faible pollution atmosphérique et peu d'impact sur l'effet de serre, une émission de bruit mesurée et une contribution à la sécurité routière par le transfert de la route, en particulier, des matières dangereuses et des transports exceptionnels. Les schémas multimodaux de services collectifs de transport de voyageurs et de transport de marchandises adoptés en juillet 2001 ont donc confirmé la volonté du Gouvernement de développer le transport fluvial à travers deux priorités : la modernisation du réseau existant et l'aménagement progressif de la liaison Seine Nord à grand gabarit. La politique du Gouvernement est ainsi conforme aux orientations du « livre blanc » sur la politique européenne des transports à l'horizon 2010, qui propose une politique volontariste pour infléchir la tendance du marché en faveur des modes de transport les plus sûrs et les plus respectueux de l'environnement. L'objectif des schémas de services est de doubler le trafic fluvial français en dix ans pour atteindre 13 milliards de tonnes par kilomètre par an. Au-delà, la réalisation progressive de la liaison Seine Nord autorise des perspectives encore supérieures pour le transport fluvial à l'horizon 2020 et devrait permettre d'apporter un trafic additionnel évalué à 2,3 milliards de tonnes par kilomètre par an.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74478

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1633

Réponse publiée le : 6 mai 2002, page 2391